

MAIRIE de SAINT-SULPICE-DE-RUFFEC

14, chemin de Compostelle
16460 - Saint-Sulpice-de-Ruffec

Tél. : 05 45 31 52 74

stsulpicederuffec@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

Présents : Patrick Lhoumaud, Marie-Hélène Dudouit, Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin.

Absente excusée : Corinne Cholewka (pouvoir : Geoffroy Dudouit)

La réunion débute à 18h30. Marie-Hélène Dudouit est désignée secrétaire de séance. Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

I Taux de promotion d'avancement de grade

L'avancement de grade de notre agent technique Jean-Jacques Cordeau a été confirmé par le Centre de Gestion de la Charente. Il convient de se prononcer sur le taux correspondant à ce grade. Le montant de 100 % proposé est voté à l'unanimité.

II Prime COVID

Vu la situation sanitaire de cette année 2020, une « prime COVID », précisée par l'État, peut être décidée par le conseil municipal, sous réserve de motivation écrite de cette décision et plafonnée à 1000€.

Considérant que nos agents, malgré les conditions difficiles et d'éventuelles réserves sur les risques pour leur santé qu'ils auraient pu émettre, ont fait preuve d'une présence déterminée à leur poste, le conseil municipal propose d'octroyer une prime de 100€ à chacun d'entre eux, en signe de reconnaissance .

Voté à l'unanimité.

III Révision du loyer au premier janvier 2020

Sur les bases légales indexées aux chiffres de l'INSEE, il est convenu d'augmenter le loyer comme suit : + 0,66 % pour un nouveau montant de 314,34€ pour l'habitation et 31,99€ pour le garage.

Voté à l'unanimité.

IV Modifications des statuts de fourrière

Pour permettre de ratifier les adhésions des communes de Vindelle, Chabrac et Turgon, l'avis de notre commune, membre du syndicat, est sollicité comme il se doit.
Voté à l'unanimité.

V Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes

Souhaitant garder une part prépondérante dans les décisions qui pourraient être prises sur notre territoire communal lors de l'éventuelle et future élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il est proposé, comme la loi ALUR l'autorise, de s'opposer au transfert de la compétence et donc de la garder au niveau communale.
Voté à l'unanimité.

VI Devis pour la sécurisation de la cloche

Les chaînes d'entraînement de la cloche sont en mauvais état (usure normale au fil du temps) ; l'entreprise Bodet nous a donc fait parvenir un devis de 630 € pour remplacement, devis que le conseil municipal se propose d'accepter.
En revanche, pour la sécurisation de *l'accès* à la cloche, un devis alternatif et concurrent est demandé.
Voté à l'unanimité.

VII Questions diverses

Cimetière :

Le bornage a été effectué le 9 novembre pour agrandissement.
Une visite sur site avec des experts est prévue le 14 décembre pour élaborer l'intégralité du projet et le chiffrer au plus vite, dans l'optique d'une demande de DETR avant fin janvier 2021.

Chez Birot :

Concernant la ferme de Chez Birot où s'entassent de façon anarchique de nombreux véhicules, une démarche de conciliation est entamée avec le propriétaire et les services de la Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Marie-Hélène Dudouit,
la Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,
le Maire,